

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2015
20H00.

Présents : M. Michel COLLETTE, Maire, M Eric BARRUET, M Denis MESSIO, M François LAURENT, M Bruno PUIS.

Mme Nadège ROELEN, Mme Odile CORDIER, Mme Isabelle FORTE, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Christine NEIVA-TORRES.

Absents : Mme Nicole DIMINO ayant donné procuration à Mme Odile CORDIER.

M Philippe POULAIN ayant donné procuration à M Denis MESSIO.

Mme M-Claire VERCRUYSSSE ayant donné procuration à M Eric BARRUET.

M Médéric PARROT ayant donné procuration à M Bruno PUIS.

M Jean-Pierre WRZOCHOL.

A été désigné (e) secrétaire : M François LAURENT.

ORDRE DU JOUR :

- Orientation inquiétante de la Dotation Globale de Fonctionnement (participation du directeur de l'UMO).
- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 août 2015.
- Modification d'un emploi d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe.
- Passage des travaux de l'estrade en investissement.
- Permis citoyen.
- Questions diverses :
- Rapport eau et assainissement.
- Projet mairie/médiathèque.

Orientation inquiétante de la Dotation Globale de Fonctionnement :

Monsieur le Directeur de l'UMO s'est excusé auprès de Monsieur le Maire car il ne peut être présent ce soir. Son assistante Brigitte UGUEN, responsable juridique fait un exposé sur la baisse de la dotation de notre commune pour un montant total de 70 000 € sur 5 années (de 2013 à 2017).

Elle donne ensuite des explications sur les communes nouvelles en stipulant que l'Etat a pour but de diminuer les nombres de communes dans les années à venir.

APPROBATION DU P V DU 24 AOUT 2015

Vote pour : 10.

Vote contre : 1.

**MODIFICATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT DU PATRIMOINE DE 2^{ème} CLASSE (délibération
n° 1-12/10/2015)**

Monsieur le Maire rappelle la situation de l'Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe qui doit rapidement réintégrer son poste et propose les conditions de sa réintégration avec les modifications suivantes (avec l'accord de l'agent) ;

Création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe pour 25h/hebdo.
Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour 10h/hebdo.

Dans un premier temps l'agent reprendra son poste à mi-temps thérapeutique.

Vote pour : 12.

Abstention : 2.

**PASSAGE DES TRAVAUX DE L'ESTRADE EN INVESTISSEMENT (délibération n°2-
12/10/2015).**

Monsieur le Maire rappelle que le devis initial était de 11 834,40 € par une entreprise et que 6 000 € de fournitures ont été prévus au budget pour la réfection de l'estrade de la salle socio-éducative par le personnel technique. Après pointage des factures concernant les matériels, propose de passer comme prévu les montants dont le total s'élève à 3 862,16 € en investissement afin de pouvoir récupérer la T.V.A soit :

Fonctionnement dépenses :	022	+ 3 863 €
Fonctionnement recettes :	722/042	+ 3 863 €
Investissement dépenses :	2184	- 3 863 €
Investissement dépenses :	2184/040	+ 3 863 €

Vote pour : 12.

Vote contre : 2.

PASS PERMIS CITOYEN (délibération n° 3-12/10/2015)

Monsieur Eric BARRUET informe les membres du conseil municipal que le Conseil Départemental a mis en place depuis juillet dernier une aide de 600 € pour les jeunes de 18 et 19 ans qui souhaitent passer leur permis de conduire. En contrepartie, ces jeunes devront travailler 70h au sein d'une collectivité ou d'une association.

Monsieur Eric BARRUET propose de passer une convention qui est nécessaire entre notre commune et le Conseil Départemental pour la mise en place de ce dispositif.

Vote pour à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

RAPPORT EAU ET ASSAINISSEMENT :

Ce sujet est reporté à la prochaine réunion Monsieur Philippe POULAIN, délégué étant absent/

PROJET MAIRIE/MEDIATHEQUE :

Mme Michelle CHAMBRELENT présente les documents sur l'avancée du projet, ceux-ci sont également consultables en mairie.

Monsieur Denis MESSIO fait le point sur les différents travaux prévus sur la R.D 1017 :

Sur 8 dossiers demandés, 2 ont rendu une réponse, la commission se réunira prochainement pour choisir l'entreprise.

Suite à la 1^{ère} panne des feux tricolores au croisement RD1017/RD 10, Monsieur Denis MESSIO signale qu'une proposition pour un contrat d'entretien annuel a été faite pour un montant de 1 995 € (hors dépannage et hors pièces), ce contrat sera à prévoir dans le prochain budget.

Monsieur François LAURENT demande à Monsieur le Maire d'intervenir auprès de la société de couverture de bâtiment rue de Villette afin qu'ils évacuent tous les déchets provenant de leur activité qu'ils stockent à ciel ouvert sur leur parcelle et créés des nuisances auprès du voisinage. Monsieur le Maire, s'engage à leur faire un courrier leur rappelant leur devoir.

Mme Christine NEIVA TORRES signale qu'un riverain s'est plaint des nuisances d'échappement du nouveau positionnement du STOP au carrefour rue du Bois du Jon/rue de Villette.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCRUYSSSE	Nadège ROELENS
			Pouvoir à Eric BARRUET	
François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
		Pouvoir à Bruno PUIS		

Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZOCHOL	Christine NEIVA TORRES
Pouvoir à Odile CORDIER	Pouvoir à Denis MESSIO		XXX	